



LES TITRES DU SCOUTISME FRANÇAIS

Les cinq associations membres du Scoutisme Français ont déterminé des fonctions communes : animateur, responsable d'unité et directeur.

L'enjeu est de renforcer la cohérence des formations proposées par chaque association et de mutualiser nos moyens par des dispositifs, des sessions et des titres communs.

Les procédures de qualifications qui conduisent à la délivrance des titres prennent en compte les caractéristiques spécifiques liées au scoutisme et sont construites selon un même schéma :

- Conditions d'entrée en formation (éventuellement procédure de dérogation pour entrer en formation) ;
- Accès au titre (statut de stagiaire, accompagnement et suivi) ;
- Critères d'obtention et obtention par reconnaissance des compétences et expériences) ;
- Prérogatives rattachées au titre et confiées à son détenteur ;
- Limites d'exercice.

Chaque qualification comporte :

- Un titre ou certificat d'aptitude délivré par le responsable territorial ou national de chaque association ;
- Un référentiel de compétences servant de base aux actions de formation et aux entretiens d'évaluation permettant l'obtention du certificat.

Les **parcours de formation** amenant à la délivrance des sont placés sous la responsabilité de chaque association.

Des **mesures de suspension et de radiation** sont communes aux trois qualifications :

- L'échelon territorial signale toute faute ou comportement susceptible de provoquer le danger et émet un avis.
- L'échelon national, après concertation, prononce la suspension ou la radiation de la certification reconnue par le titre.
- L'échelon national informe le Conseil national du Scoutisme Français et les services du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Les décisions du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative concernant des activités hors scoutisme font l'objet d'une enquête qui peut entraîner la suspension ou la radiation de la certification reconnue par le titre.



ANIMATEUR-TRICE SCOUTISME FRANÇAIS

La formation ASF est une formation interne aux mouvements du Scoutisme Français qui permet d'acquérir des compétences spécifiques liées à l'encadrement des camps de scoutisme.

Le stagiaire ou la stagiaire peut commencer sa formation par l'encadrement d'activités ou par une session de formation.

Ce titre habilite les animateurs du Scoutisme Français à proposer des activités spécifiques scouts pendant l'année et au camp. Les compétences requises sont listées dans le référentiel de compétences du responsable d'animation du Scoutisme Français. Dès la première activité avec les jeunes, le responsable d'animation est mis en situation de stagiaire, ce qui souligne la spécificité scout : l'apprentissage par l'action.

Condition d'entrée en formation.

Être âgé de 17 ans.

Accès au titre.

Statut de stagiaire :

- Statut valable 2 ans à partir du début de la formation.
Une prolongation d'un an peut être accordée si la demande est justifiée.
- Le statut de stagiaire est acquis dès l'engagement pour la première activité.

Accompagnement et suivi :

- L'accompagnement pratique dans le parcours de formation est dispensé par le responsable d'unité du groupe local et par le directeur de camp, pour délégation du responsable de groupe

Parcours

L'Accueil dans la Fonction

Une rencontre entre le-la stagiaire et le-la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation d'Animateur ou d'Animatrice Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes. Cette étape donne le titre d'animateur-trice ASF stagiaire.

Mise en situation sur le terrain

Le-la stagiaire doit être en situation d'animation sur le terrain lors des activités. Il fait parti d'une équipe et est accompagné dans ses animations.

La Formation Générale (commune avec le BAFA et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur-es.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animateur-trice.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

Le Stage Pratique (peut être commun avec le BAFA)

Ce stage dure 21 jours minimum, en situation réelle d'animation, que ce soit sur des activités d'année ou des camps. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire. Attention :

14 jours au moins de ce stage doivent être faits après avoir passé la formation générale !

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

La formation continue scoutisme

Ces jours complémentaires ont pour but de développer des compétences d'animation spécifique au scoutisme (la méthode scout, la vie en plein air...). Ils peuvent être fractionnés en plusieurs sessions de formation.

Chaque stagiaire doit suivre au minimum une formation complémentaire (de responsabilité régionale). Cette formation permet :

- Un rappel du projet EEDF
- Connaître les éléments de la méthode scout
- Revoir les méthodes de branches

Evaluation Finale

Cette évaluation se fait à l'aide du référentiel de compétences d'animateur du scoutisme Français avec l'aide et le soutien de ton accompagnateur RU, directeur, responsable de groupe...

La certification régionale

À chaque étape du cursus, ton équipe de formation, ta directrice ou ton directeur validera cette étape à la fin du livret. Une fois toutes les étapes accomplies, tu dois scanner la page en question, et l'envoyer à l'échelon régional qui te donnera le certificat de l'ASF.

Tu seras alors animateur-trice ASF titulaire. Attention : l'ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as ton certificat papier entre les mains !

La Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience (RCE)

Il s'agit d'alternatives au cursus normal pour obtenir la certification ASF. Il y a trois possibilités :

- avec les trois étapes du cursus BAFA effectuées et validées, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association et un module complémentaire scoutisme
- avec le brevet du BAFA obtenu, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association et un module complémentaire scoutisme
- si pas de BAFA complet ou en cours : il faut deux ans d'expérience d'animation aux EEDF, au moins 28 jours d'animation pendant ces deux ans, ainsi que 8 jours de session de formation (possiblement en discontinu). Ces 8 jours peuvent être des formations tremplin, des camps froissartage, etc. ainsi qu'un module complémentaire sur le scoutisme.

Pour obtenir une Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience, il faut justifier des conditions d'une de ces trois possibilités, et renvoyer le formulaire de RCE à l'échelon régional qui pourra alors certifier l'ASF.

Prérogatives rattachées au titre et confiés à son détenteur.

Encadrer un groupe d'enfants dans les associations du Scoutisme Français et dans le cadre réglementaire en vigueur.

Limites d'exercice.

- Est placé sous l'autorité d'un responsable d'unité ou d'un directeur de camp.
- Exclusions précisées dans le cadre de la loi (activités spécifiques notamment).



LES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Les formations BAFA et ASF ont pour but de

1. Préparer l'animateur ou l'animatrice à exercer les fonctions suivantes :

Assurer la sécurité physique et morale des mineur·es et en particulier les sensibiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives, et aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité

Garantir la sécurité des participant·es dans le cadre de l'activité sur le plan physique et moral

Connaître et respecter les besoins, les capacités et limites des enfants/jeunes (sur le plan physique, social, affectif, cognitif)

Adapter les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Poser les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Respecter l'intimité de chaque enfant ou jeune et garder la distance nécessaire

Repérer les attitudes et comportements qui portent atteinte aux enfants ou aux jeunes et les signaler à la direction ou à l'organisme compétent

Connaître les mentions de responsabilité civile et pénale

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre différent·es acteurs et actrices

Accueillir les parents et entretenir des relations de confiance avec elles·eux

Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant

Utiliser les ressources locales pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant

Savoir présenter sa structure

Mettre en œuvre des moyens de communication entre l'enfant et sa famille

Savoir exprimer ses besoins et ses envies auprès des équipes de formation ou de direction

Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur·es

Appréhender et comprendre le projet éducatif de l'organisateur

Participer à l'élaboration, l'organisation, la conduite et l'évaluation du projet pédagogique de son séjour

Mettre en œuvre des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes

Vivre en collectivité en respectant le cadre réglementaire et les règles de vie

Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de sens des responsabilités

Participer à la préparation, la réalisation et l'évaluation des actions en équipe

Affirmer ses points de vue, prendre en compte l'avis des autres et respecter les décisions prises en équipe

Comprendre la proposition éducative et les principes fondamentaux de sa structure

Connaître, vivre et faire vivre les valeurs de son mouvement, de sa structure

Utiliser la vie en plein air comme support d'activité*

Connaître et appliquer les techniques de base nécessaires à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...)*

*Objectifs spécifiques à la formation ASF

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Assurer le suivi des enfants dans la vie quotidienne (toilette, habillement, rangement, alimentation...)
Participer aux services quotidiens et associer les enfants et les jeunes (vaisselle, rangement des locaux et du matériel, cuisine...)
Mettre en œuvre les conditions d'hygiène indispensable à une vie quotidienne de qualité
Mener une activité en motivant les participant·es et en garantissant une place pour chacun et chacune
Préparer et animer des activités dans différents domaines (plein air, expression jeux, activités manuelles scientifiques et techniques...)
Préparer, ranger et gérer le matériel et les espaces d'activité
Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité
S'adapter et adapter son environnement pour améliorer les conditions de vie quotidienne
Découvrir des ressources documentaires et savoir les utiliser
Faire preuve d'un souci de respect de son environnement dans la vie quotidienne comme dans les activités*
Connaître et appliquer les techniques de base nécessaires à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...)*

Accompagner les mineur·es dans la réalisation de leurs projets

Connaître la démarche de projet et être capable de la mettre en œuvre en associant les mineur·es
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Évaluer le projet d'activité en y associant les enfants et les jeunes
Prendre en compte cette évaluation pour l'élaboration de nouveaux projets.

2.D'accompagner l'animateur ou l'animatrice vers le développement d'aptitudes lui permettant de:

Transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité

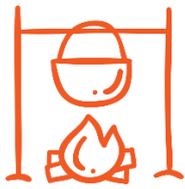
Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineur·es, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination

Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineur·es sont confronté·es

Prendre du recul sur soi et sur son action

Savoir exprimer ses idées, argumenter ses opinions, être à l'écoute
Accepter et respecter les règles communes
Se positionner comme citoyen ou citoyenne à part entière
Connaître les valeurs de la République ainsi que ses droits et ses devoirs
Développer des techniques de gestion de conflits
Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction
Se remettre en question et avoir la volonté de progresser
Expliciter ses motivations à faire de l'animation volontaire
Expliciter ses motivations et son engagement à être animateur ou animatrice dans sa structure
Définir des engagements personnels au sein d'un projet collectif et les respecter
Prendre en compte chaque individu au sein du groupe d'enfants et de jeunes
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Mettre en place des règles de vie collective et les faire vivre en y associant les enfants et les jeunes



RESPONSABLE D'UNITÉ SCOUTISME FRANÇAIS

Présentation du titre

Le responsable d'unité est un des acteurs essentiels de la transmission du projet de l'association, en conformité avec les principes éducatifs et les règles de fonctionnement. Il assure la préparation, l'organisation, la réalisation et l'évaluation du projet pédagogique dont il a la responsabilité.

Le responsable d'unité accompagne, dans leur progression, les enfants et les jeunes engagés dans la vie de l'unité en lien avec son équipe.

Le titre « Responsable d'unité Scoutisme Français », habilite le détenteur à assurer la direction des activités organisées par l'association pendant l'année scolaire (activités hors camp de scoutisme).

Le statut de stagiaire confère les mêmes droits et prérogatives.

Nomination dans la fonction

Conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du certificat d'aptitudes aux fonctions d'« Animateur Scoutisme Français»

Conditions d'entrée en formation.

La nomination dans la fonction est prononcée par le responsable régional ou de la commission formation (par délégation) sur proposition du responsable de groupe pour une durée d'1 an.

Définitions de la responsabilité et des obligations liées à l'exercice de la fonction

Le responsable d'unité contractualise son engagement avec le responsable de groupe

- Organisation et réalisation du projet pédagogique de l'unité.
- Direction de l'équipe pédagogique pendant l'année
- Coordination de l'unité (groupe d'enfants) dans les activités d'années (réunions, sorties, week-ends)
- Garant de la sécurité physique et morale des enfants et des jeunes
- Participation au fonctionnement démocratique du groupe local

Les limites d'exercice

- L'effectif d'enfants et de jeunes placés sous la responsabilité du Responsable d'unité est limité à 50 participants.
- Le titre de responsable d'unité donne droit à diriger un mini-camp de 3 nuits maximum et ne donne donc pas droit à diriger un camp d'été.
- Le responsable d'unité est placé sous l'autorité du responsable régional.

Prérogatives rattachées au titre et confiés à son détenteur.

- Diriger l'équipe pédagogique pendant l'année.
- Coordonner l'unité (groupe d'enfants) dans les activités d'année (réunions, sorties, week-ends, mini camps de 3 nuits maximum)

Parcours de formation

Modalités d'organisation de la formation

- Le cahier des charges est fixé par l'échelon national qui délègue l'organisation de la formation à l'échelon régional.
- Le groupe local est fortement associé au dispositif d'accompagnement et de formation. Il a la responsabilité de l'entrée en fonction, de la mise en œuvre du projet pédagogique et de l'évaluation des compétences du responsable d'unité.
- Les sessions de formation sont organisées par l'échelon régional. Elles peuvent se dérouler sous la forme d'un stage approfondissement, spécialisation « Responsable d'Unité » ou sous la forme de WE en discontinu. Possibilité d'organisation inter régionale.

La formation

Obligation de participation à la formation initiale :

- Engagement dans la fonction et dans le parcours de formation
- Expérience d'animation en camp de scoutisme
- Formation initiale (sous forme de session ou d'un module de 2 jours minimum)
- Coordination des activités d'année de l'unité (14 journées minimum)
- Organisation et réalisation d'un projet pédagogique
- Formation complémentaire (sous forme de WE ou modules)
- Entretien d'évaluation à partir du référentiel de compétences

Certification et reconnaissance des compétences *Accompagnement et évaluation*

- Le Statut de stagiaire est conféré dès l'engagement dans la fonction, sa durée de validité est fixée à 2 ans à partir du début de la formation. Une prolongation d'un an peut être accordée sur demande.
- L'accompagnement dans le parcours de formation est dispensé par le responsable du groupe local ou le responsable pédagogique.
- Le suivi de l'ensemble de la formation est assuré par l'échelon régional ou national.
- Entretien d'évaluation annuel avec le responsable de groupe pour valider les compétences et clarifier les engagements réciproques liés à l'exercice de la fonction.

Critères d'obtention du titre

- Le Responsable d'Unité stagiaire a suivi le cursus de formation dans sa totalité
 - Il répond favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien
- Le Certificat d'aptitude aux fonctions de Responsable d'Unité Scoutisme Français est délivré par le responsable régional sur proposition du responsable de groupe, après évaluation des compétences.

Validation d'acquis

La validation d'acquis est délivrée par l'équipe régionale ou nationale sur la base d'un dossier de demande d'équivalence précisant les compétences et expériences de la personne.

Conditions minimales :

- justifier d'au moins deux expériences de direction des activités d'année au cours des 3 dernières années.
 - Répondre favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien
- L'obtention peut être conditionnée par la participation à un camp ou à une année d'activité

Temps à consacrer :

Le temps à consacrer est lié au fonctionnement du groupe et au projet pédagogique mis en œuvre.

- Formation initiale : 2 jours.
- Réunions du groupe : 1 conseil de groupe par mois.
- Congrès régional : 2 jours par an
- Réunions de préparation des activités : 1 ou 2 par mois.
- Direction des activités : 1 ou 2 journées par mois.
- Participation au camp d'été : 2 à 3 semaines (mais pas en direction).

Missions et tâches à accomplir :

La fonction de responsable d'unité nécessite de multiples compétences, et beaucoup d'investissement. Les missions sont déclinées dans le référentiel de compétence.

FORMATION INITIALE : Accueil et engagement dans la fonction ***Accueil dans la fonction.***

La certification de responsable d'animation « animateur Scoutisme Français » permet de s'engager dans l'exercice de la fonction de responsable d'unité.

Le statut de « Responsable d'unité stagiaire » est conféré au cours d'un module d'accueil par la contractualisation d'un engagement dans le parcours de formation.

Le module de formation initiale

Un module de formation initiale et d'accueil dans la fonction est proposé au stagiaire, organisé par l'échelon régional, au cours d'un regroupement ou proposé par l'échelon national (en lien avec l'équipe métiers « Adultes dans le Scoutisme du pôle intéressé »)

Le livret de suivi

Il convient de remplir l'imprimé référencé ERUS (Engagement Responsable d'Unité Stagiaire).

Le statut de Responsable d'Unité stagiaire est conféré dès contractualisation de cet engagement.

Accompagnement.

Au-delà de la formation dispensée, le parcours 1^{er} degré repose sur un accompagnement et un suivi du stagiaire qui facilitent la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation continue. C'est au responsable de groupe ou pédagogique de garantir la démarche de suivi de formation, il peut déléguer la mission

Certification par RCE

Le Nouveau Plan de formation prévoit les modalités de délivrance des titres par validation des acquis.

L'expérience des acteurs, leur formation personnelle ou professionnelle sont prises en compte et peuvent permettre, sous condition, la délivrance d'un titre par l'échelon concerné.

Dispositif d'évaluation

Les étapes de l'évaluation restent similaires à celles mises en œuvre depuis le début du 1^{er} degré.

Le référentiel de compétences présente 8 compétences générales, déclinée en plusieurs compétences opérationnelles.

La certification

La validation du certificat 1^{er} degré est de responsabilité régionale. L'équipe régionale et/ou nationale certifie les compétences acquises, après avis de la structure locale.

EXPÉRIENCE PRATIQUE D'ANNÉE

Une expérience pour construire des compétences

L'exercice de la fonction de responsable d'unité s'inscrit dans une démarche de progression. La première étape consiste à identifier les « objectifs et moyens à mettre en œuvre ».

L'expérience pratique d'année fait l'objet d'une évaluation assumée par le groupe local.

Les compétences attendues du responsable d'unité doivent être mises en œuvre et évaluées.

Cette première expérience de la durée d'une année scolaire, si elle est bien mise à profit, donne les bases nécessaires à l'exercice de la responsabilité d'une unité.

A l'issue de cette expérience pratique, une évaluation de l'expérience pratique permet de mesurer l'acquisition des compétences nécessaires pour assumer la fonction de responsable d'unité.

FORMATION COMPLEMENTAIRE

Le module complémentaire de formation des responsables d'unité a pour objectifs :

- ⑩ Analyser sa pratique et identifier ses objectifs de progression.
- ⑩ Enrichir ses connaissances et compétences dans l'exercice de la fonction
- ⑩ Évaluer ses compétences en vue de la certification 1^{er} degré.

Ce module est organisé par l'échelon régional. Il est obligatoire pour tous les responsables d'unités en formation, désireux d'obtenir la certification de leurs compétences.

Contenus de la formation

Analyse de l'exercice de la fonction :

- Les réussites et les difficultés rencontrées
- Les attentes en formation
- Les objectifs de progression

Contenus à aborder :

- Organiser le travail pédagogique de l'unité
- Rôle formateur du responsable d'unité
- Déléguer et contrôler
- Dispositif de communication à destination des familles
- Associer les parents au projet d'unité
- Inscrire le Projet Pédagogique d'unité dans la politique locale, régionale et nationale des EEDF
- Inscrire le Projet Pédagogique dans le partenariat avec l'environnement local.
- Recruter des enfants et des jeunes
- Participer à la construction de l'engagement des acteurs
- Poursuivre sa formation

Evaluation des compétences

- Auto évaluation
- Co évaluation
- Demande de certification des compétences



REFERENTIEL DE COMPETENCES DU RESPONSABLE D'UNITE SCOUTISME FRANCAIS

Garantir la mise en œuvre du projet éducatif et de la vie collective.
Mettre en œuvre les principes éducatifs et les éléments de la méthode scout.
Comprendre et expliciter le projet éducatif de son association de scoutisme.
Recueillir, analyser et prendre en compte les attentes et besoins des enfants et jeunes.
Garantir l'organisation d'espaces de parole et de décision qui permettent de prendre en compte et d'associer chaque individu aux décisions.
Proposer des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes.
Participer au fonctionnement démocratique de l'association et faciliter l'engagement de son équipe dans celui-ci.
Mettre en œuvre une dynamique d'ouverture et de développement de l'unité.
Garantir l'élaboration, la mise en pratique et l'évaluation du projet pédagogique d'année.
Mettre en application les propositions éducatives et pédagogiques de l'association, en particulier concernant la tranche d'âge de son unité.
Utiliser la vie en plein air comme support d'activités.
Garantir l'organisation et l'animation de projets d'activités de qualité dans différents domaines.
Elaborer, un projet pédagogique d'année, en associant l'équipe d'animation et les participants.
Mettre en œuvre un projet pédagogique d'année, en associant l'équipe d'animation et les participants.
Evaluer et faire évaluer le projet pédagogique par tous (enfants et équipe d'animation) ; tenir compte de cette évaluation pour se lancer dans un nouveau projet.
Inscrire les projets et les activités dans la continuité éducative.
Garantir la sécurité physique et le bien-être des enfants et des jeunes.
Différencier responsabilité civile et responsabilité pénale.
Connaître et appliquer la réglementation concernant la protection des mineurs qui régit nos activités d'année.
Accueillir les nouveaux venus et faciliter leur intégration dans l'unité.
Garantir le respect des besoins, capacités et limites des enfants et des jeunes.
Garantir le suivi sanitaire des enfants ou des jeunes.
Définir des limites et des interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes.
Adapter les activités prévues en fonction des circonstances (météo, rythme, fatigue...).
Garantir la mise en œuvre d'une relation éducative basée sur la présence, l'écoute, le respect, la confiance.
Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne.
Organiser et assurer le suivi des enfants et des jeunes dans la vie quotidienne en tenant compte des besoins de chacun.
Organiser les services (vaisselle, rangement...), y participer et associer les enfants ou les jeunes.
Garantir l'application des règles d'hygiène et l'équilibre alimentaire.
Aménager l'environnement naturel pour permettre une vie quotidienne, en plein air de qualité.

Animer et coordonner une équipe d'animation.

Accueillir, accompagner et conseiller chaque membre de l'équipe d'animation.

Favoriser l'enrichissement des compétences de l'équipe.

Affirmer ses points de vue tout en prenant en compte l'avis de tous.

Prendre position en tant que responsable d'unité et être en mesure de décider.

Définir les règles de fonctionnement de l'équipe (limites, sanctions...).

Respecter et mettre en œuvre les décisions d'équipe d'animation.

Déléguer et contrôler la délégation.

Gérer les conflits.

Communiquer (parents, environnement...).

Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant.

Etablir et entretenir des relations de confiance avec les parents.

Organiser une réunion de parents sur un thème précis (camp, projet...).

Communiquer avec les médias autour de ce qui se vit dans l'unité.

Recenser et utiliser les ressources locales, pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant.

Développer les liens avec les autorités locales du lieu d'implantation de l'unité.

Expliquer la place de l'association et du scoutisme français dans le paysage éducatif.

Associer les intervenants nécessaires à la réalisation d'un projet d'activités.

Gérer les domaines administratif et financier de l'unité en lien avec le responsable local de l'association.

Connaître les documents administratifs de l'association et savoir comment les utiliser.

Participer à l'élaboration et au suivi d'un budget d'année adapté au projet pédagogique.

Assurer une bonne gestion du matériel de l'unité.

Réunir tous les documents nécessaires et exigibles pour la conduite d'activités (fiche sanitaire, adhésion, assurances...).

Prendre du recul sur soi et son action.

Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction.

Définir et respecter ses engagements en sein d'un projet collectif.

Se remettre en question, accepter les critiques et avoir la volonté de progresser.

Rendre compte de ses actions, de ses satisfactions et difficultés, de ses ressentis dans l'exercice de sa fonction.

Identifier ses atouts et ses manques dans l'exercice de sa fonction et définir ses besoins de formation pour acquérir de nouvelles compétences.



DIRECTEUR-TRICE SCOUTISME FRANÇAIS

Présentation du titre

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur Scoutisme Français habilite le détenteur à organiser et diriger tout projet pédagogique dont la responsabilité est assumée par un des mouvements du Scoutisme Français : camps, séjours, manifestations...

Les compétences requises sont listées dans le référentiel de compétences du directeur de camp. Elles prennent en compte les caractéristiques spécifiques des activités de scoutisme et la dimension continue de l'action éducative.

Conditions d'entrée en formation.

Être âgé de 19 ans.

Être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Procédure de dérogation pour entrer en formation :

Justifier de compétences et d'expériences au moins égales à celles requises par le certificat d'aptitudes de l'animateur du Scoutisme Français.

Être engagé dans une responsabilité pédagogique.

Accès au titre.

Statut de stagiaire :

- Statut valable 3 ans à partir du début de la formation.
- Effectif limité : moins de 80 enfants ou jeunes placés sous la responsabilité du stagiaire.

Accompagnement et suivi :

- L'accompagnement dans le parcours de formation est dispensé par le responsable local, organisateur des activités et par l'équipe formation de l'échelon territorial.
- Le suivi de l'ensemble de la formation est garanti par un tuteur (formateur certifié), impliqué dans le dispositif de visites et d'entretiens.

Parcours de formation.

Engagement dans la fonction.

Une rencontre entre le-la stagiaire et le-la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation

De directeur-trice du Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes.

Mise en situation sur le terrain et accompagnement tout au long de la formation.

Le-la directeur-trice doit être en situation de direction : activités d'année, mini-camps, camp.

Assurer les fonctions de gestions : gestion administrative, (cf dossier directeur-trice), gestion d'équipe, gestion financière..

Ne pas avoir sous sa responsabilité plus de 80 participants.

Formation théorique. 9 jours

Deux possibilités

- Suivre une formation théorique de 9 jours dans l'un de nos stage BAFD
- Suivre une formation en 4 WE proposée par certaines régions. Cette formation se déroule tout au long de l'année et doit permettre d'alterner théorie et pratique

Expérience pratique.

Cette expérience doit se dérouler dans les conditions citées plus haut et doit avoir une durée de 21 jours fractionnable entre les activités d'année, les mini camps, et le camp d'été.

Formation complémentaire.

Elle se déroule sous forme de week-end qui doit permettre au directeur-trice de prendre du recul sur son vécu et de compléter sa formation à partir des besoins qu'il -elle a identifié.

Evaluation finale.

Elle s'effectue avec l'accompagnateur, le formateur en charge du suivi du directeur-trice. L'évaluation s'appuie sur l'expérience et le référentiel de compétence

Certification nationale

A l'issue de l'évaluation finale la demande de certification est envoyée au pôle adultes dans le scoutisme qui après vérification attribue le titre de directeur-trice du scoutisme français au stagiaire.

Critères d'obtention.

- Avoir suivi le cursus de formation de directeur dans sa totalité.
- Répondre favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien.

Obtention par valorisation des acquis d'expérience :

- Justifier d'expériences d'animation ou de direction au cours des 3 années écoulées.
- Répondre favorablement aux compétences requises et évaluées en entretien.

Prérogatives rattachées au titre et confiés à son détenteur.

Diriger un camp ou un séjour dans les associations du Scoutisme Français.

Coordonner et animer les activités de scoutisme.

Limites d'exercice.

- Camps ou activités de jeunes de 6 ans et plus.
- Exclusions précisées dans le cadre de la loi (activités spécifiques notamment).
- Une autorisation de camper délivrée par le responsable territorial est obligatoire pour tout séjour.
- Validité du titre : 5 ans



REPERES POUR L'ÉVALUATION DES DIRECTRICES TEURS

1 – Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des ACM, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap

Mettre en application des propositions éducatives et pédagogiques adaptées à une tranche d'âge concernée

Élaborer un projet pédagogique de camp ou de séjour, en associant son équipe

Mettre en œuvre un projet pédagogique en associant l'équipe et les participants

Garantir l'organisation et la réalisation de projets d'activités variés et de qualité

Suivre l'évolution du projet pédagogique pour l'adapter si besoin

Définir des critères d'évaluation du projet pédagogique cohérents et pertinents

Proposer des moyens d'évaluation du projet avec l'équipe d'animation ainsi qu'avec les enfants ou les jeunes

Favoriser la continuité éducative entre le projet de camp et le projet d'année à venir

Connaître et appliquer les lois en vigueur concernant la protection des mineurs, les camps de scoutisme, les activités physiques de pleine nature

Organiser l'infirmerie et gérer les médicaments

Identifier, prévenir et gérer les dangers et risques

Garantir le respect des besoins, capacités et limites des enfants, des jeunes et des publics handicapés

Favoriser une bonne ambiance générale entre les différents membres (équipe et/ou enfants ou les jeunes)

Adapter la vie de l'ACM aux enfants et aux jeunes (santé, handicap, rythme...) et aux conditions météorologiques

Garantir la mise en place d'une relation éducative de qualité basée sur l'écoute, la présence active, le respect mutuel et la confiance réciproque

2 – Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

Clarifier sa motivation à assumer la fonction de directeur

Définir et construire ses intentions éducatives personnelles

Clarifier et expliciter son engagement citoyen ou au sein d'un projet collectif

Mettre en œuvre les principes éducatifs des EEDF et les éléments de la méthode scout

Comprendre et expliciter les choix éducatifs du mouvement

Inscrire le projet dans un accompagnement éducatif continu, en prenant compte du vécu des publics

Mettre en œuvre des projets contribuant à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des participants

3 – Organiser et coordonner la mise en œuvre de la vie quotidienne

Garantir l'organisation d'une vie collective agréable et participative

Garantir l'organisation d'espace de parole et de décision qui permettent de prendre en compte et d'associer chacun aux décisions

Faire respecter le cadre défini du « vivre ensemble » (loi, règles de la vie collective, droits, obligations, interdits, sanctions...)

Garantir l'application des règles d'hygiène et de sécurité des locaux et des personnes

Organiser les tâches quotidiennes en participant et en associant les jeunes
Assurer le suivi des participants et de l'équipe dans la vie quotidienne en prenant en compte les besoins et capacités de chacun
Construire et aménager le cadre de vie, adapter l'organisation au site

4 – Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation

Mettre en œuvre une démarche de progression et d'évaluation de chacun des animateurs
Définir les objectifs de formation avec chaque stagiaire et les accompagner dans l'animation d'activité
Poser un objectif de formation
Mener une séquence de formation qui réponde à/aux objectif(s) fixé(s)

5 – Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil

Recruter, constituer son équipe et définir les rôles et les responsabilités de chacun
Répartir les tâches, déléguer, contrôler et évaluer l'efficacité de l'équipe
Préparer, organiser et mener des réunions d'équipe
Garantir l'application des textes relatifs à la gestion des personnels de tous statuts (bénévole, CEE...)
Favoriser la cohérence des attitudes éducatives des membres de l'équipe au regard du projet
Motiver son équipe, favoriser la prise de responsabilité et d'initiative
Poser des limites et réguler les dysfonctionnements
Analyser et gérer des situations conflictuelles, en se faisant aider si besoin
Connaître les éléments d'affichage obligatoire
Élaborer un budget prévisionnel, tenir la comptabilité et assurer la gestion financière du camp
Connaître les besoins alimentaires et informations médicales nécessaires à la vie des enfants et des jeunes en ACM
Élaborer une grille de menus en fonction des activités
Organiser, faire fonctionner et contrôler l'intendance
Organiser, faire fonctionner et contrôler la bonne gestion du matériel
Gérer les documents administratifs nécessaires au bon déroulement du séjour ou du camp
S'assurer de la tenue des cahiers d'intendance, d'infirmerie et de comptabilité
Connaître la procédure à suivre en cas d'accident

6 – Transmettre et faire partager les valeurs de la République

Savoir exprimer ses idées
Argumenter ses opinions
Être à l'écoute
Se positionner
Favoriser les espaces d'échanges
Permettre à chacun d'avoir ses propres opinions, les exprimer
Connaître les valeurs de la République, ses droits et ses devoirs

7 – Développer les partenariats et la communication.

Présenter le projet pédagogique aux parents, aux prescripteurs et assurer les relations avec les familles pendant et après le camp ou le séjour
Identifier les interlocuteurs institutionnels (services de l'Etat...) et savoir les solliciter
Recenser et utiliser les ressources locales
Communiquer le projet éducatif du mouvement à différents publics
<i>Garantir la qualité de l'image du scoutisme</i>

8 – Prendre du recul et analyser sa pratique
Assumer les responsabilités et exigences liées à l'exercice de sa fonction
Se rendre disponible et développer une relation d'aide
Se remettre en question, accepter les critiques et modifier son comportement
Identifier ses atouts et ses manques dans l'exercice de sa fonction et définir ses besoins de formation pour acquérir de nouvelles compétences
Développer des capacités d'observation, d'écoute et d'analyse
Avoir le souci de poursuivre sa formation